

Les membres du Conseil Municipal de Blesle étaient convoqués ce vendredi 17 juillet 2020 à 20h30 pour leur deuxième réunion du mois.

Tous étaient présents exceptés Mme Sylvie Baissat, excusée et ayant donné pouvoir à Mme Guylaine Laporte.

## INDEMNITÉS ADJOINTS

Il a été proposé que les adjoints soient indemnisés à hauteur de 10,70 % de l'indice Brut 1027 soit un montant de 416,17 € brut par mois. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité.

## DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUX ET CRÉATION COMMISSIONS

Le Conseil Municipal a désigné ses délégués aux différences instances :

- Au Syndicat d'énergie secteur Brioude Nord/Blesle : ont été désignés délégués Pascal Gibelin et Jaufre Lépinette.

- Au Syndicat des Eaux du Cézallier, Mme Martine Rioux et M. Robert Baissac ont été nommés délégués titulaires.

- A la Fédération des Sites Clunisiens, M. Jean-Paul Renard a été nommé pour être le délégué de la Commune de Blesle.

- A l'association des Terres Romanes, Mmes Jeanne-Marie Pothier et Aurore Jarry ont été nommées.

- Au CNAS (Centre National d'Action Sociale) pour prestations employés : Mmes Karine Ducher et Isabelle Gibelin.

- Les Plus Beaux Villages de France : Ms. Pascal Gibelin et Robert Baissac.

- A l'Association d'Informatisation des Communes de la Région d'Issoire (AICRI) Mme Karine Ducher et Isabelle Gibelin.

- Au CA du Collège c'est Mme Stéphanie Granet

- Le correspondant défense nommé est M. Marc Godfrin.

- A la Commission de contrôle des révisions des listes électorales, siégeront Guylaine Laporte qui représentera le Conseil Municipal. Serge Roche et Patricia Lacourarie sont proposés pour être les délégués du Tribunal et de l'Administration

- A la Commission Communale des Impôts Directes seront proposés 24 noms au Centre des finances publiques pour le Conseil Municipal : Ms Pascal Gibelin, Pascal Feyt, Marc Godfrin, Francis Boudet, Robert Baissac, Dominique Dubray, Mmes Guylaine Laporte et Stéphanie Granet. Les autres membres seront désignés lors de la prochaine réunion.

- Commission « Appel d'offres » : seront délégués titulaires Karine Ducher, Robert Baissac et Guylaine Laporte et seront suppléants Martine Rioux, Stéphanie Granet et Jean-Paul Renard.

- Commission « Ramassage scolaire » : Stéphanie Granet et Marc Godfrin

- Commission « Relations avec les habitants » : Pascal Gibelin, Thierry Verdier, Pascal Feyt et Stéphanie Granet

- Commission « Camping » : Pascal Gibelin, Francis Boudet, Marc Godfrin et Dominique Dubray

- Commission « Action Sociale » : Martine Rioux, Karine Ducher et Sylvie Baissat

- Commission « Tambour - site internet » : Stéphanie Granet, Pascal Feyt et Karine Ducher

Le Conseil Municipal a décidé de conserver et/ou créer les Commissions suivantes :

- Commission « Travaux Voirie communale et Assainissement Station d'épuration »

- Commission « Aménagement de l'Espace »

- Commission « Environnement et Développement Durable » :

- Commission « Patrimoine et Animation Culturelle » :

- Commission « Jeunesse et Sport – Communication » :

#### EXTENSION RÉSEAUX MOULIN DU BOS

Le Conseil Municipal approuve l'avant-projet d'extension Basse Tension présenté par M. Le Maire et a décidé de confier la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'énergies de la Haute-Loire et vote une participation communale au financement des dépenses à hauteur de 1050,00 € sur un montant global de travaux de 150 079,19 € TTC, la différence étant prise en charge par le Syndicat d'énergies.

La Partie Eclairage Public entraînera une dépense de 24 894,03 € HT qui sera pris en charge par le Syndicat Départemental à hauteur de 45 % avec un reste à charge de 13 691,72 €.

L'enfouissement Telecom pour lesquels les dépenses sont estimées à 23 447,04 € TTC sera pris en charge par le Syndicat Départemental avec un reste à charge pour la Commune de 16 679,04 €.

#### MAÎTRISE D'ŒUVRE ASSAINISSEMENT

Le Conseil a décidé à l'unanimité de confier la Maîtrise d'œuvre pour l'assainissement route de Saint Etienne sur Blesle au Cabinet GEOVAL pour un montant forfaitaire de 2 620,86 € HT.

#### INDEMNITÉS COVID 19 RAMASSAGE SCOLAIRES

La Région a versé une indemnité COVID19 à la Commune à destination des transporteurs scolaires. Le Conseil Municipal valide de verser aux Transports Arnaud la somme de 2 917,71 € et aux Transports Graille la somme de 18 166,22 € conformément à leur demande.

#### AVENANT MARCHE BOULANGERIE

Le Conseil Municipal a décidé de reporter au prochain Conseil Municipal, le vote de cet avenant dans l'attente de précisions sur la plus-value de 1 421,75 € HT demandée.

#### SUBVENTION FAÇADES

Une subvention est accordée pour la rénovation d'une façade d'une surface de 450 m<sup>2</sup> au Bourg Neuf. Elle sera plafonnée à 2 000,00 € si travaux réalisés par une entreprise ou à 1 500 € si travaux exécutés par les propriétaire.

#### DROIT DE PRÉEMPTION

Le bien cadastré n° F693 est laissé libre à la vente.

#### QUESTIONS DIVERSES

Label Ecoles Numériques :

L'école de Blesle a déposé un dossier de candidature au projet 2020 « Label Ecoles Numériques » 6 PC élèves, 6 tablettes, 3 visualiseurs, la mise en réseau avec le matériel existants et un vidéoprojecteur. La subvention de l'État serait de 50 % plafonné à 7 000 € et avec un montant plancher de 3 000 €.

Les 3 PC enseignant ont été commandés à part. Le montant du matériel restant sera d'environ 6500 € TTC. Si le dossier est retenu par le projet « Label Ecoles Numériques » le Conseil Municipal prendra en charge 50 % de cette somme.

Exposition Association Vallée de la Sianne

Le Conseil accorde le prêt de la salle du château des Mercoeur et de matériel pour y présenter leur exposition « Traditions et décors sur le bâti ancien » du 25 juillet au 16 août 2020.

Travaux toiture gymnase

Le Conseil Municipal a accepté un devis de 2 584,62 € HT pour le remplacement de plaques de thermoclear et une reprise d'étanchéité sur la verrière de la toiture du gymnase.

Travaux toitures sur les bâtiments de Plagne

Sur une partie des bâtiments des fuites ont été constatées. Pour la réfection de la toiture défectueuse, le Conseil Municipal a accepté un devis de 4 165,00 € HT.

Proposition adhésion au réseau FREDON de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le FREDON est une Association qui aide et conseille sur la mise en place de la non utilisation de produits phytosanitaires. Le Conseil Municipal a décidé de continuer à adhérer et a désigné son référent « Ambroisie » qui sera M. Jean-Paul Renard.

Alertes crises

En cas d'intempérie, La Préfecture envoie des messages d'alerte aux référents. Ont été désignés Ms Pascal Gibelin, Thierry Verdier, Marc Godfrin et Francis Boudet.

Enquête Publique :

La construction d'un bâtiment d'élevage de porc à La Baraque est soumise à enquête publique du 6 juillet au 3 août 2020. Les documents sont consultables en Mairie.